



**CAISSE
D'ÉPARGNE**
Grand Est Europe

Agence :

Le [] [] [] [] [] [] [] [] à [] [] h [] []

Votre Conseiller :

CONSEIL DE LA BANQUE AU TITRE D'UN INVESTISSEMENT EN PRODUITS PERMETTANT DE RÉDUIRE VOTRE CHARGE FISCALE

Les informations recueillies dans les chapitres ci-dessous permettent de répondre à votre objectif d'investissement en produits permettant de réduire votre charge fiscale.

La Caisse d'Épargne et de Prévoyance GRAND EST EUROPE, distributeur non indépendant, n'est pas soumise à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec un ou plusieurs producteurs et n'est pas en mesure de fonder son analyse sur un nombre suffisant de produits et services sur le marché car elle travaille principalement avec des entreprises du Groupe BPCE.

La Caisse d'Épargne et de Prévoyance GRAND EST EUROPE appartient au Groupe BPCE.

Conformément à la réglementation, La Caisse d'Épargne et de Prévoyance GRAND EST EUROPE prend toutes les mesures appropriées pour détecter et traiter les situations de conflits d'intérêts. Une politique interne de prévention et de gestion des conflits d'intérêts veille au respect de la primauté des intérêts des clients.

En relation avec ce contrat, La Caisse d'Épargne et de Prévoyance GRAND EST EUROPE travaille sur la base d'une commission, c'est-à-dire une rémunération, y compris tout avantage économique ou non monétaire, proposé ou offert en rapport avec le produit/service.

VOTRE SITUATION

CLIENT

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Numéro de client :

Date et lieu de naissance : le [] [] [] [] [] [] [] []

à

Pays :

Situation personnelle :

Profession :

CONJOINT(E) (à remplir si compte joint)

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Numéro de client :

Date et lieu de naissance : le [] [] [] [] [] [] [] []

à

Pays :

Situation personnelle :

Profession :

Les éléments (revenus, charges et épargne) concernant votre situation financière et patrimoniale collectés au préalable sont pris en compte pour fournir une proposition adaptée de l'établissement.

Caisse d'Épargne et de Prévoyance Grand Est Europe, Banque coopérative régie par les articles L.512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier, société anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance au capital de 681.876.700 € – Siège social à STRASBOURG (67100), 1, avenue du Rhin – 775 618 622 RCS STRASBOURG – Immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 004 738.



**CAISSE
D'ÉPARGNE**

VOTRE BUDGET

Revenus annuels	Charges annuelles
.....	

VOTRE ÉPARGNE DANS NOTRE ÉTABLISSEMENT

Épargne bancaire	Épargne financière
.....	

VOTRE PROFIL INVESTISSEUR

Afin de mieux répondre à vos attentes et pour vous satisfaire, nous actualiserons ensemble et périodiquement votre profil investisseur notamment dans les cas suivants :

- À tout moment à votre demande, pour toute modification dans les informations communiquées,
- Lors de la fourniture par notre établissement d'un nouveau service d'investissement qui ne vous est pas familier,
- Lors du réexamen de votre profil d'investisseur si vos habitudes de gestion venaient à évoluer.

Suite aux réponses apportées aux questions que nous vous avons posées au titre de la réglementation, vous relevez de la catégorie suivante :

Catégorie d'investisseur MIFID II			
Client Professionnel au sens de la Directive MIFID II		Client Non Professionnel au sens de la Directive MIFID II	
Connaissance et Expérience Financières en matière d'investissement			
Débutant	Initié	Confirmé	Expert
Profil de risque client			
Prudent	Équilibré	Dynamique	Offensif

En cas de compte joint, c'est le profil le moins disant qui doit être retenu.

VOTRE SITUATION FISCALE

Je reconnais que ma situation personnelle et fiscale est compatible avec la souscription de produits ouvrant droit à une réduction ou à un crédit d'impôt, tels que ceux qui pourront m'être proposés par votre établissement à partir des informations fournies à titre déclaratif concernant ma situation fiscale. Dans le cas contraire, je reconnais vouloir y souscrire à ma demande, et avoir connaissance des conséquences liées à ces souscriptions.

Montant estimé de votre impôt sur les revenus 2022 :

PLAFONNEMENT DES AVANTAGES FISCAUX

Le souscripteur déclare avoir été informé, par son conseiller visé en tête des présentes, du contenu des dispositions de l'article 199 undecies B du CGI et en avoir parfaitement apprécié la portée notamment au regard de sa situation financière et fiscale personnelle.

Le souscripteur déclare être parfaitement informé du fait que les réductions d'impôt sur le revenu font l'objet d'un plafonnement global (de 10 000 ou 18 000 euros selon le cas) et d'un plafonnement spécifique aux opérations d'investissement Outre-Mer (qui diffère selon la situation) conformément aux articles 200-0 A et 199 undecies D du CGI depuis le 1^{er} janvier 2009. Il déclare que son impôt sur le revenu tel qu'il a été estimé par lui-même, et après imputation des autres réductions, déductions ou crédits d'impôt dont lui-même ou un autre membre de son foyer fiscal pourrait bénéficier au titre de l'année 2022, et antérieures dans le cas d'investissements récurrents sera suffisant pour imputer, dans la limite des plafonds prévus aux articles 200-0 A et 199 undecies D du CGI, la réduction d'impôt à laquelle lui donne droit la présente opération.

PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE

Depuis le 1^{er} janvier 2019, l'impôt sur le revenu est prélevé à la source sur les revenus salariés, professionnels et fonciers, par application du taux de prélèvement porté à la connaissance du contribuable sur son dernier avis d'imposition (à savoir celui porté sur l'avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020, pour le taux appliqué de janvier à août 2022 et, celui porté sur l'avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021 pour le taux appliqué de septembre 2022 à août 2023).

Ce taux ne tient pas compte des avantages fiscaux dont le contribuable peut bénéficier. Le contribuable ne peut pas moduler ce taux en fonction des avantages fiscaux auxquels il peut prétendre et notamment de la réduction d'impôt visée à l'article 199 undecies C du CGI.

Ces avantages feront l'objet d'un éventuel versement par l'administration fiscale au contribuable, à l'occasion de la liquidation de l'impôt dû au titre d'une année N, à savoir en août N+1, si le montant de l'impôt réellement dû est inférieur au montant des acomptes versés par le biais du PAS.

Le souscripteur reconnaît donc être parfaitement informé de l'existence du décalage de trésorerie qui existe dans le cadre d'un investissement ouvrant droit à un avantage fiscal, telle qu'une réduction d'impôt, entre la date de l'investissement et celle du versement des sommes concernées par l'administration au contribuable.

VOTRE BESOIN

Vous souhaitez une solution de placement répondant à un objectif principal : optimiser mon imposition.

Votre horizon de placement pour ce projet : années.

Pour répondre à ce besoin :

Vous acceptez d'investir sur un support à **faible liquidité et pouvant engendrer des pertes sur l'ensemble du capital investi**.
Vous souhaitez investir au sein d'entreprises innovantes potentiellement non cotées sur un marché non réglementé (capital - risque) et/ou investir dans l'immobilier et/ou participer au financement d'œuvres cinématographiques.

Montant que vous souhaitez allouer :

RECOMMANDATIONS POUR VOTRE PROJET ET CHOIX D'INVESTISSEMENTS

Compte tenu de votre objectif d'investissement en produits permettant de réduire votre charge fiscale, voici les produits les plus adaptés à cet objectif que nous vous proposons et ceux que vous avez retenus. Chacune de nos recommandations tient compte des informations communiquées ci-dessus concernant votre besoin.

PROJET : OPTIMISER MON IMPOSITION

Proposition du conseiller				Votre choix			
Produit	Enveloppe	Montant alloué	En % du montant alloué	Produit	Enveloppe	Montant alloué	En % du montant alloué
.....	Compte Titres ordinaire	 €	 %		Compte Titres ordinaire	 €	 %
FR	Non Applicable - Détention au nominatif pur	 €	 %	FR	Non Applicable - Détention au nominatif pur	 €	 %
.....	Compte Titres ordinaire	 €	 %		Compte Titres ordinaire	 €	 %
FR	Non Applicable - Détention au nominatif pur	 €	 %	FR	Non Applicable - Détention au nominatif pur	 €	 %
.....	Compte Titres ordinaire	 €	 %		Compte Titres ordinaire	 €	 %
FR	Non Applicable - Détention au nominatif pur	 €	 %	FR	Non Applicable - Détention au nominatif pur	 €	 %

Pour une information sur les frais relatifs à l'instrument financier et au service d'investissement, il convient de se référer aux documents précontractuels (DIC/DICI/Prospectus), au bulletin de souscription ainsi qu'à la brochure tarifaire de votre établissement.

Le(s) produit(s) choisi(s) peuvent être difficile(s) à appréhender. En cochant les cases ci-dessous vous reconnaissez avoir reçu les documents pré-contractuels expliquant leurs caractéristiques et vous comprenez le fonctionnement et les risques associés du (des) produit(s) souhaité(s) :

☐ Plaquette commerciale

☐ Bulletin de souscription

☐ Déclaration des souscripteurs supérieurs à 80 ans (le cas échéant)

☐ Document « conseil de la banque »

☐ Documents d'Informations Clés (DIC) ou Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) contenant les informations relatives aux instruments financiers, reprenant notamment les caractéristiques produits essentielles et les frais associés (FIP/FCPI)

☐ Règlement du produit (FIP/FCPI)

☐ Note fiscale (FIP/FCPI)

☐ Prospectus (SOFICA)

☐ Annonce BALO (SOFICA)

☐ Projet de statuts (SOFICA)

☐ Statuts (pour les SCPI)

☐ Note d'information (pour les SCPI)

☐ Rapport annuel (pour les SCPI)

☐ Autre :

INFORMATIONS UTILES

PRÉSENTATION DE LA BANQUE

Raison sociale : Caisse d'Epargne et de Prévoyance GRAND EST EUROPE.

Adresse : 1 avenue du Rhin – 67100 STRASBOURG.

En cas de difficultés concernant ces produits et services, le Client peut obtenir de son agence toutes les informations souhaitées, formuler auprès d'elle toute réclamation et, en cas de difficultés persistantes, saisir le service en charge des réclamations de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance GRAND EST EUROPE qui s'efforce de trouver avec lui une solution.

Par courrier à l'adresse suivante :

Caisse d'Epargne et de Prévoyance GRAND EST EUROPE – Service Relations Clientèle – 5 Parvis des Droits de l'homme, 57000 METZ.

Ou par internet, sur le site de la Caisse d'Epargne GRAND EST EUROPE - rubrique « Numéros utiles » « Service Relations Clientèle » :

<https://www.caisse-epargne.fr/grand-est-europe/service-relations-clientele-des-particuliers>.

Tout renseignement relatif à une contestation peut être obtenu en téléphonant au numéro suivant : 09 69 36 27 38 (numéro non surtaxé).

À défaut de solution le satisfaisant ou en l'absence de réponse dans le délai de 2 mois, le Client a la faculté de saisir gratuitement le médiateur de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance GRAND EST EUROPE sur son site internet ou par voie postale.

L'adresse postale du médiateur et les coordonnées du site internet du médiateur figurent sur les brochures tarifaires et le site internet de votre banque. Les informations nécessaires à la saisine du médiateur, son périmètre et le déroulé de la procédure de médiation figurent sur la charte de médiation disponible sur le site <https://www.caisse-epargne.fr/grand-est-europe> et/ou sur le site internet du médiateur.

En cas de souscription par Internet, le Client peut également déposer sa réclamation sur la plateforme européenne de règlement par voie extrajudiciaire des litiges en ligne qui orientera sa demande : <http://ec.europa.eu/consumers/odr/>.

■ Si le Médiateur de l'établissement n'a pas signé de convention avec le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers :

Dans le cas d'un litige relatif à des services et placements financiers, à l'information des investisseurs, à la commercialisation de produits financiers (CTO, PEA, actions, obligations, OPC, SCPI...), à la gestion de portefeuille (mandat de gestion, gestion conseillée...), à l'épargne salariale, à la transmission et l'exécution des ordres, ainsi qu'à la tenue de Compte-Titres Ordinaire ou PEA, vous pouvez vous adresser au Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

La saisine du Médiateur de l'AMF est gratuite, soit par voie postale à l'adresse suivante : M. le Médiateur de l'AMF, Autorité des marchés financiers, 17 place de la Bourse, 75082 PARIS Cedex 02, soit en complétant le formulaire de demande de médiation sur le site internet de l'AMF : www.amf-france.org.

■ Si le Médiateur de l'établissement a signé une convention avec le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers :

Dans le cas d'un litige relatif à des services et placements financiers, à l'information des investisseurs, à la commercialisation de produits financiers (CTO, PEA, actions, obligations, OPC, SCPI...), à la gestion de portefeuille (mandat de gestion, gestion conseillée...), à l'épargne salariale, à la transmission et l'exécution des ordres, ainsi qu'à la tenue de Compte-Titres Ordinaire ou PEA, vous pouvez choisir de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) ou le Médiateur de la consommation auprès de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance GRAND EST EUROPE.

Ce choix sera définitif.

La saisine du Médiateur de l'AMF peut se faire gratuitement soit par voie postale à l'adresse suivante : M. le Médiateur de l'AMF, Autorité des marchés financiers, 17 place de la Bourse, 75082 PARIS Cedex 02, soit en complétant le formulaire de demande de médiation sur le site internet de l'AMF : www.amf-france.org.

La saisine du Médiateur de la consommation auprès de l'établissement Caisse d'Epargne et de Prévoyance GRAND EST EUROPE peut se faire gratuitement soit par voie postale à l'adresse suivante : Médiateur de la consommation auprès de la Caisse d'Epargne GRAND EST EUROPE – 2 place Dauphine – 67925 STRASBOURG Cedex 9, soit sur le site internet du Médiateur de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance GRAND EST EUROPE : <https://www.mediateur-cegee.fr>.

« Les personnes concernées par nos traitements bénéficient à tout moment pour les données à caractère personnel les concernant et dans les conditions prévues par la loi, d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, d'effacement, à la portabilité, à communiquer des instructions sur leur sort en cas de décès, de retrait de leur consentement (si donné) et du droit de former une réclamation auprès de l'autorité compétente. Les modalités d'exercice de ces droits sont détaillées sur notre notice d'information sur la protection des données personnelles consultable à tout moment sur notre site internet www.caisse-epargne.fr/da/file/fre-LA/360030 ou sur simple demande auprès de votre agence. Délégué à la Protection de Données : 5, Parvis des Droits de l'Homme 57012 METZ CEDEX. »

SIGNATURE

J'accepte la proposition de l'établissement et confirme mon choix de réaliser la(es) opération(s) préconisée(s) aujourd'hui.

J'accepte la proposition de l'établissement et confirme mon choix de souscrire à ce(s) produit(s) permettant de réduire la charge de l'impôt sur le revenu même si ceux-ci présentent un risque supérieur à mon profil (Questionnaire de Risques), dans la mesure où le projet concerné répond à mon besoin et que j'en comprends et accepte le risque.

Je n'accepte pas la proposition de l'établissement mais je décide de souscrire un autre produit de mon choix même si celui-ci n'est pas adapté à mon profil investisseur et que mon conseiller m'ait mis en garde.

J'accepte la proposition de l'établissement mais je ne souhaite pas réaliser dans l'immédiat les opérations préconisées aujourd'hui. J'ai bien noté que cette recommandation est valable 30 jours sous réserve que les éléments liés à mon profil, mes projets (objectifs, durées...) ne soient pas modifiés et sous réserve de la disponibilité des produits et des aléas de marchés. Au-delà des 30 jours, cette recommandation devra être revue.

Je n'accepte pas la proposition de l'établissement.

Fait le

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

 à

SIGNATURE TITULAIRE
(et COTITULAIRE en cas de compte joint)

--

SIGNATURE DU REPRÉSENTANT LÉgal
en précisant nom et prénom

--

SIGNATURE BANQUE

--